

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 janvier 2014**

OBJET

**CRÉATION ET SUPPRESSION D'UN POSTE AU
MULTI-ACCUEIL - RÉGULARISATION DE SITUATION
AU NIVEAU DE L'AMPLITUDE HORAIRE**

N° 2014-01-03
NOMENCLATURE : 4.1.1

L'an deux mille quatorze, le vingt sept janvier à vingt heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix sept janvier deux mille quatorze, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : Alain ROYER, Catherine CADOU, Yvon LERAT, Catherine HENRY, Gil RANNOU, Elisa DRION, Rémi ROLLAND, Michel COUPÉ, Jean-Claude SALAU, Frédéric CHAPEAU, Brigitte MARQUENET-CRAVO, Damien CLOUET, Gwénola LEBRETON, Michel RINCE, Isabelle GROLLEAU, Katia LEBRETON, Magali LEMASSON, Elisabeth VENTROUX, Chantal PERRUCHET, Samuel BOISTEAU, Emmanuel RENOUX, Bernard ETRILLARD, Léna LEDUCQ, Michèle LIBOT, Thérèse LEPAROUX, Jean-Marie GAILLARD, Martine MOREL.

Excusés :

Valérie ROBERT donne pouvoir à Magali LEMASSON
Mickaël MENDES donne pouvoir à Samuel BOISTEAU

Yvon LERAT est désigné secrétaire de séance.

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....27
ayant un pouvoir.....2
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

SUPPRESSION D'EMPLOI AU 01.02.2014	CREATION D'EMPLOI AU 01.02.2014	MOTIF DE CREATION
Auxiliaire de puériculture 1ère classe à temps non complet 25 h	Auxiliaire de puériculture 1ère classe à temps complet (35 h)	Augmentation du temps de travail en adéquation avec le taux d'encadrement nécessaire à la capacité d'accueil de la structure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- AUTORISE la suppression et création de ce poste à compter du 1^{er} février 2014 afin de régulariser la situation au niveau de l'amplitude horaire.

Pour extrait conforme,
Le 29 janvier 2014

**Le Maire,
Alain ROYER**



Publié le :

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20140127-2014-01-03-DE
Date de télétransmission : 30/01/2014
Date de réception préfecture : 30/01/2014